



Rhône-Alpes



RÉSULTATS 2016

COLLECTION RÉSULTATS

En zone de montagne granitique, herbe majoritaire et ensilage maïs

SYSTÈME LAITIER BIO

GAEC DE L'ESPOIR (Rhône) :

« Dans les monts du Beaujolais, une conversion en bio réussie avec 100 vaches laitières qui pâturent ».

ALTITUDE, PENTES ET PARCELLAIRE DISPERSÉ



L'exploitation se situe au cœur des Monts du Beaujolais entre 395 et 886 m d'altitude dans la Vallée d'Azergues.

Les sols sont surtout constitués de sables limoneux acides, pentus (69 ha non récoltables non mécanisables) et sensibles au sec (un an sur trois marqué par des déficits fourragers). Potentiel à 50 q en céréales et 10 tMS sur maïs ensilage en conventionnel.

L'hivernage des animaux impose la constitution de stocks pour 5,5 mois minimum complétés par les apports en cours d'été.

TROIS ASSOCIÉS JEUNES AGRICULTEURS (JA) LORS DE LA CONVERSION AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB) EN 2010

- Ce GAEC entre tiers compte 3 associés Jeunes Agriculteurs depuis 2007. Ces UMO sont complétées par une main-d'œuvre d'appoint estimée à 0,25 UMO (stagiaires, apprentis, aide familiale selon les années). En 2015, passage de 2,5 UMO associé + 1 salarié temps plein.
- La SAU (Surface Agricole Utile) est de 191 ha dont 1/3 labourable. Elle a augmenté de 27 ha depuis la conversion.
- Le troupeau compte 110-155 vaches laitières Montbéliardes et la suite, soit 179 UGB.
- La production laitière est de 714 000 litres, soit 6 360 l/VL (moyenne économique), ce qui représente 3 800 l/ha SFP (corrige des achats de fourrages).
- Le lait est commercialisé à Sodiaal Union ; une partie est transformée et vendue à la ferme. L'exploitation est certifiée AB depuis mai 2012.

LES OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

En 2008/2009, Sodiaal propose aux éleveurs du Haut Beaujolais de mettre en place une tournée pour collecter du lait bio. Le GAEC DE L'ESPOIR, qui venait de se constituer à trois associés, a intégré cette proposition comme une opportunité, un challenge pour trouver une meilleure viabilité et plus de durabilité dans le contexte montagnard de leur entreprise mais aussi avec leurs collègues dans le territoire. La remise en cause du système précédent utilisateur de produits de synthèse n'était pas une finalité pour tous les associés mais un questionnement pour certains. De même, l'autonomie alimentaire n'est pas vécue comme une fin en soi ; la viabilité et le développement de l'entreprise sont les priorités dans tous les choix stratégiques.



LES ATOUTS DE L'EXPLOITATION

- Le dynamisme et la capacité de remise en cause des associés.
- Une démarche volontariste pour trouver une bonne rentabilité, pour rationaliser le travail et bien communiquer avec l'environnement au sens large sur les pratiques.
- Une structure importante favorable à l'activité pour 3 actifs.
- Des bâtiments, des équipements modernisés, efficaces mais qui devaient encore évoluer lors de la conversion: traite, élevage des jeunes, fromagerie...
- Un troupeau sain avec de bons résultats en conventionnel qui se sont poursuivis avec succès.

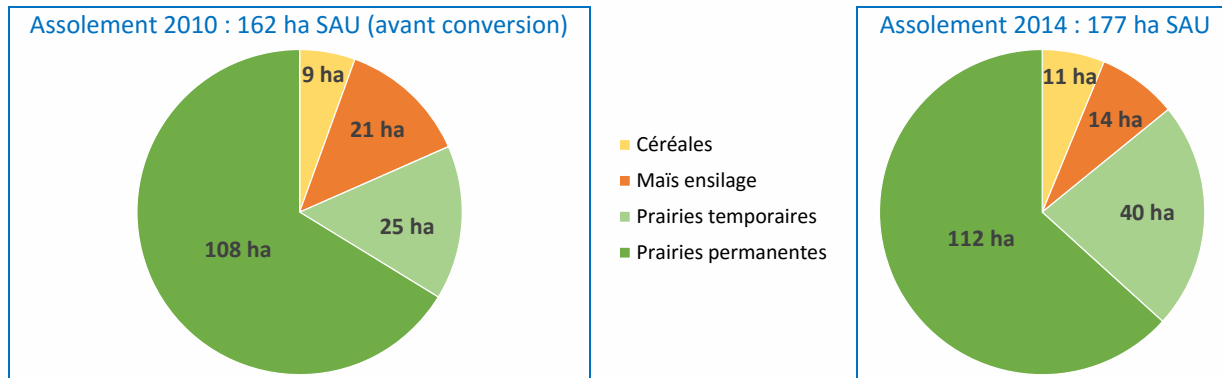
LES CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION

- En montagne, les potentiels agronomiques sont limités, et les pentes contraignent fortement la mécanisation; même les terres labourables sont pentues, la pratique du binage du maïs reste complexe.
- Deux sites d'élevage distants de 10 km entre vaches laitières et génisses.
- Parcellaire dispersé sur un diamètre de 22 km : 110 parcelles et 75 ilots PAC ; seulement 45 ha d'un seul tenant autour du siège d'exploitation.
- Le site principal d'élevage se trouve le plus en altitude ce qui impose de remonter la majorité des récoltes. Par conséquent, ces deux contraintes induisent une consommation de carburant (GNR) de 155l/ha SAU soit 40 à 70 litres de plus qu'en plaine.

UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE DE L'ASSOLEMENT SUR 5 ANS SANS ARRÊTER LA CULTURE DU MAÏS

Deux rotations pratiquées :

- Maïs ensilage 1 ou 2 ans / Méteil grain / PME 3 à 5 ans (Prairies Multi-Espèces ou Prairies « suisses »).
- Méteil grain / PME 3 à 5 ans selon la qualité et la pérennité de l'implantation.



Depuis la conversion en 2010, les Prairies Multi-Espèces à dominante trèfles ou luzerne ont été massivement implantées pour atteindre 33 ha en 2014 afin d'enrichir les rations en protéines végétales. La surface de maïs ensilage a été réduite de 21 à 13,5 ha face à la difficulté de maîtriser le désherbage mécanique dans les pentes.

Néanmoins, les associés veulent maintenir ce fourrage dans les stocks avec son double intérêt : d'une part une fourniture en énergie à assimilation lente très complémentaire de l'ensilage d'herbe riche en azote soluble et en sucres rapides, et d'autre part une sécurisation des stocks fourragers en situation de sécheresse de printemps comme en 2011.

Depuis la conversion, malgré 15 ha de SAU supplémentaires et l'arrêt de la production de viande issue de l'atelier lait (6-7 génisses ou bœufs/an), l'autonomie fourragère n'est pas complète (6% des stocks sont achetés en année normale et plus de 20% en année sèche). Afin de sécuriser ces approvisionnements, des accords verbaux sont établis auprès de producteurs locaux pour du foin de Prairie Permanente ou de la luzerne produit en bio.



Situation des pâtures en mai 2011, année marquée par une sécheresse de printemps

Rendements moyens 2011 à 2014

Prairie Temporaire (PME ou Luzerne-Dactyle)	Prairie Permanente	Maïs ensilage	Méteil grain
6,5 tMS (5,7 à 8,9 tMS)	3,5 tMS (2,5 à 4 tMS)	8 tMS (5,6 à 10 tMS)	37 q (27 à 50 q)

Rendements des prairies selon le type d'exploitation de l'herbe (en tMS)

Ensilage 1 ^{ère} coupe			Ensilage 2 ^{ème} coupe			Ensilage 3 ^{ème} coupe			Foin 1 ^{ère} coupe/PP			Foin 2 ^{ème} coupe/PP		
2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
1,1	3,1	2,4	1,1	2	1,7	0	2,9	1	2,2	3,1	2,3	0	0	1,3

Remarque : 2011 est marquée par un sec de printemps, 2012 et 2013 sont deux bonnes années fourragères.

La pratique du pâturage était et reste importante pour exploiter l'herbe malgré la taille du troupeau. Ceci est en cohérence avec l'importance de surfaces exploitables très pentues.

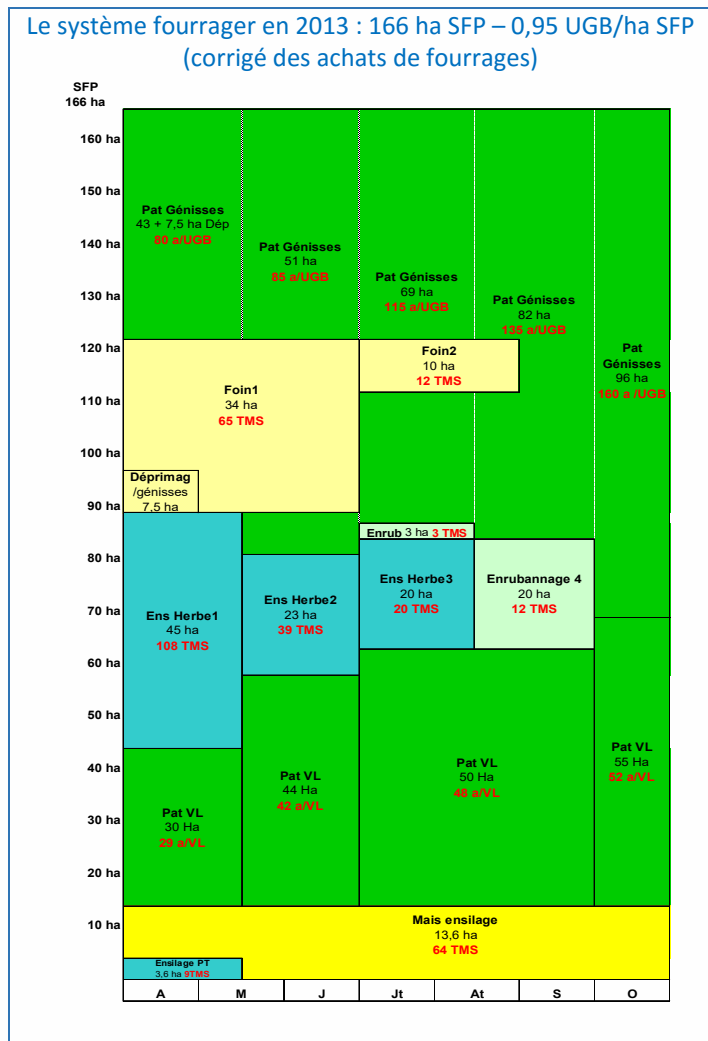
Les stocks fourragers se limitent à 3 tMS/UGB, soit moins de 58 % des besoins.

Plus de 80 % des stocks d'herbe se réalisent avant le 20 juin ; au-delà les récoltes restent limitées.

La présence du maïs sécurise le système surtout en situation de sec de printemps et inversement la récolte de maïs peut être très faible, comme en 2013 : froid et pluies au printemps et beaucoup de prédatations (sangliers et corneilles) ce qui a imposé des re-semis.

Un tracteur a été équipé de roues étroites pour le désherbage en plus de l'achat en CUMA d'une bineuse adaptée aux terrains en pente.

Le système fourrager en 2013 : 166 ha SFP – 0,95 UGB/ha SFP (corrige des achats de fourrages)



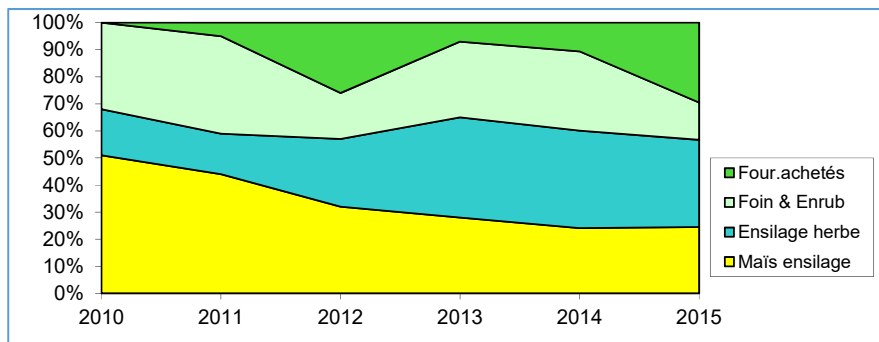
LE SYSTÈME FOURRAGER N'EST PAS TOTALEMENT AUTONOME

Autonomie fourragère : 83 %
 Autonomie en concentrés : 15 %
 Autonomie alimentaire : 71 %



Ce dernier critère n'a pas évolué en 4 ans mais l'autonomie en protéine s'est nettement améliorée (sauf en 2015, année marquée par une sécheresse importante).

Evolution de la nature des stocks fourragers



2011 et 2015 marquées par aléas secs

UNE BONNE MAÎTRISE TECHNIQUE DU TROUPEAU EN 2010 QUI S'EST MAINTENUE ET DES PERFORMANCES STABLES

- 133 vêlages en 2015 pour 112 VL présentes – IVV 381 j – 6 % de mortalité des veaux.
- 6 360 l/VL – 39,1 g/l TB et 31,4 g/l TP – taux leucocytaires : 156 000 cellules/ml (prime qualité globale : 12 mois /12).
- 70 à 75 % des vêlages de mai à octobre dont 35 à 40% de mai à juillet.

Répartition des livraisons :

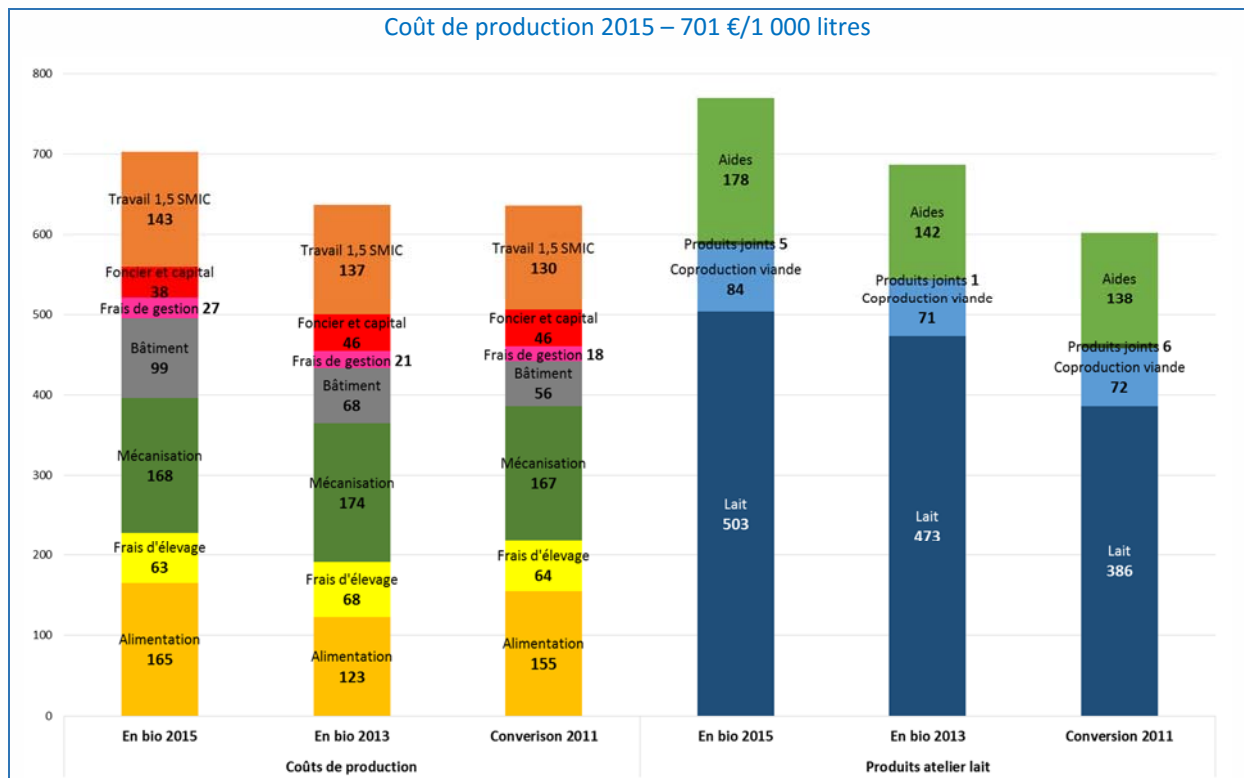
- 50 % de lait d'été et 50 % en hiver.
- 600 000 l livrés à Sodiaal, 37 000 l autoconsommés par les veaux et 65 000 l transformés en fromages lactiques (23 % vente directe et 77 % livraisons demi-gros).

Ration Vache Laitière en hiver		Ration Vache Laitière en été	
Ensilage herbe	8,5 kg MS	Pâturage	
Ensilage maïs	4,5 kg MS	Ensilage maïs	4 à 5 kg
Foin + foin de luzerne	3 V	Foin	
Tourteaux mélangés	2 à 3 kg	Tourteaux mélangés	0,5 à 1 kg
Mais grain	1,5 à 2 kg	Mais grain	1,5 à 2 kg
Méteil grain	1 à 1,5 kg	Méteil grain	0,5 à 1 kg

221 g de concentrés/l soit 1 408 kg/VL/an

(435 kg tourteaux mélangés, 713 kg maïs grain, 212 kg méteil grain, 48 kg CMV + sel)
 576 kg de concentrés par génisse de la naissance au vêlage à 34-36 mois
 1 143 VL, 48 878 kg protéo, 80 015 kg MG, 24 312 kg céréales ou méteil

DES COÛTS DE PRODUCTION PLUS ÉLEVÉS QU'EN CONVENTIONNEL (HAUT BEAUJOLAIS) MAIS MAÎTRISÉS



La valorisation du lait est améliorée par l'atelier de transformation à la ferme. Le prix laitier est passé progressivement de 321 €/1 000 l en 2010, 430 €/1 000 l en 2013 et 444 €/1 000 l en 2015. Le coût alimentaire en 2011 et 2015 est marqué par des achats importants de fourrages en raison d'aléas secs. Les charges de mécanisation restent soutenues. Elles s'expliquent par des consommations de carburant élevées mais aussi des équipements récents individuels ou partagés (CUMA et copropriété), conséquents pour faire face à la dimension et à la structure du parcellaire dans l'objectif d'avoir des récoltes réalisées aux stades optimum de pousse de l'herbe. Ceci permet une bonne maîtrise des consommations de concentrés. En 2011, le prix du lait permettait une rémunération du travail à 1,07 SMIC/associé ; en 2013, celle-ci s'élève à 2,13 SMIC et augmente encore en 2015 à 2,53 SMIC. En 2015, le prix de revient du lait pour rémunérer 1,5 SMIC par UMO se situaient à 435 €/1 000 l pour l'exploitation.

UN PASSAGE EN AGRICULTURE BIO GAGNANT ET LE MAINTIEN DE LA PRODUCTION LAITIÈRE FACILITENT LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE DEPUIS 2014

	2011 En conversion	2012 Passage en AB	2013 Conduite en AB	2015 Conduite en AB
Produit Brut (PB)	375 189 €	414 240 €	447 632 €	520 944 €
% Ch. opérationnelles/PB	38 %	36 %	29 %	31 %
% Ch. de structure*/PB	31 %	29 %	28 %	33 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	118 719 €	144 581 €	194 375 €	187 703 €
% EBE/PB	32 %	35 %	43 %	36 %
EBE/1000 litres	193	235	308	232

* hors frais financiers et amortissements

Le passage en Agriculture Biologique est particulièrement réussi. Il est marqué, malgré l'achat de fourrages et de concentrés coûteux, par une baisse du poids des charges opérationnelles et une augmentation du produit brut de 39%. La production laitière par vache s'est maintenue ; la production totale a augmenté de 60 000 litres grâce à l'accroissement de surface de 27 hectares et l'arrêt de la production de coproduits viande. L'amélioration des résultats a permis aux associés d'accroître leurs prélèvements privés, de moderniser l'équipement de traite (passage de 2 × 5 à 2 × 10 postes soit une réduction du temps de traite de 2 h 30/jour) et de construire une nurserie afin d'améliorer les conditions d'élevage et aussi de travail.

LE RETOUR D'EXPERIENCE DES ASSOCIES

Pour Sylvain ODIN, Emmanuel GIRAUD et Dominique DESPRAS réussir la conduite d'un gros système en AB dans le Haut Beaujolais, c'est...

- Optimiser le pâturage en cloisonnant les grandes parcelles pour faire tourner les animaux rapidement (2 j/parcelle). Ne pas hésiter à remettre les vaches à l'auge en situation trop contraignante : froid, excès d'eau ou sécheresse pour ne pas dégrader le potentiel de pousse des prairies.
- Maintenir du maïs ensilage dans les rations hivernales pour sécuriser les apports en énergie.
- Développer la culture de Prairies Multi-Espèces à dominante luzerne pour la fauche et à dominante trèfles pour les fauches + pâtures afin de diminuer les achats de tourteaux.
- Introduire des céréales dans les rotations. L'autonomie fourragère n'est pas une fin en soi, il est préférable d'accroître les surfaces de céréales ou méteil grain afin de faciliter l'organisation de rotations longues pour réduire le salissement et les risques de maladies sur les cultures. Dans le Rhône ou les départements limitrophes, il est toujours possible de trouver des accords d'approvisionnement fourrager auprès d'autres producteurs (éleveurs ou céréaliers).
- Utiliser des techniques vétérinaires alternatives (phytothérapie, homéopathie...) tout en gardant la main sur l'allopathie lorsque c'est indispensable pour garder le troupeau en bonne santé et maintenir des bons résultats techniques.
- S'équiper d'un parc matériel efficace, en mécanisation partagée (CUMA ou copropriété), pour exploiter l'herbe et entretenir les pâtures afin de disposer d'importants volumes de fourrages entre mi-avril et mi-juin et avoir de l'herbe de qualité à pâturer toute la saison.
- En fonction du prix du lait et de la demande des opérateurs, il est important de raisonner les achats de fourrages et concentrés pour produire davantage. Par exemple en 2014, le prix de marché permettait toutes les hypothèses d'accroissement de production ; mais au-dessous de 450 €/1000 l, il convient d'être prudent, cela se raisonne sur sa propre situation. Et, le taux de renouvellement doit être élevé (au moins 30%) pour répondre à de telles adaptations. Enfin, produire en AB c'est une posture encore plus marquée qu'en conventionnel :

“ Être encore plus vigilant sur les gaspillages de fourrages et de concentrés ” ... “ il faut aussi être rigoureux et réactif car on travail sans le filet des traitements chimiques et produits vétérinaires ” ... “ et quoi que l'on dise c'est plus de travail qu'avant sur le désherbage mécanique du maïs, sur l'entretien des terrains en pente et nous faisons plus de fauches qu'avant en ayant plus de PT et en faisant 3 voire 4 coupes/ha au lieu de deux. C'est la base pour faire de la qualité fourragère ”.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 302 040 – Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Rhône

Ont contribué à ce dossier :

Céline BOUCHAGE	Chambre d'Agriculture de l'Isère	04 76 06 56 62	celine.bouchage@isere.chambagri.fr
Véronique BOUCHARD	Chambre d'Agriculture du Rhône	04 78 19 61 68	veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr
Sylvie DEMOULIN	Drôme Conseil Elevage		
Jean-Pierre MONIER	Chambre d'Agriculture de la Loire	06 30 55 50 09	jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr
Patrick PELLEGRIN	Isère Conseil Elevage	06 71 00 37 18	patrick.pellegrin@isere-conseil-elevage.fr
Nathalie SABATTÉ	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	04 50 88 18 09	nathalie.sabatte@smb.chambagri.fr
Monique LAURENT	Institut de l'Élevage	04 72 72 49 44	monique.laurent@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

